

de SAINT GIRONS

BRIGADE

de OUST

PROCÈS-VERBAL D'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

N° 485

du 8 Novembre 1982

ANALYSE

RENSEIGNEMENTS

JUDICIAIRES

Rapête et Inondation

de la vallée du Haut-

Ariège .

L'an mil neuf cent quatre vingt-trois, le 4 janvier ,

Nous, **LACASIA**, Adjudant-Chef, O.P.J. Commandant la Compagnie de Gendarmerie de SAINT-GIRONS, par intérim ,
SOLDA, Adjudant, O.P.J. Commandant la brigade de gendarmerie à OUST 09I40 SEIX ,
MOUFIL, gendarme, O.P.J.
TRESCAZES - FAGONDE - LOUBET - VENDOZE - TALRICH,
 gendarmes, A.P.J. à la brigade de OUST 09I40
 SEIX ,

de la brigade de OUST (Ariège) ,

Vu les articles 16 à 20 et 75 du Code de procédure pénale ;

Rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

2° Expédition

I. - PRÉAMBULE

Le 6 Novembre 1982, à 8 heures, nous trouvant en service de police de la route, sur le territoire des communes de OUST et SEIX, et constatant une importante montée des eaux, sur la rivière "Le Salat", nous prenons la décision de poursuivre notre service sur la commune de COUFLENS .

- CONSTATATIONS ET MESURES PRISES -

Un vent violent de Sud souffle et des chutes de pluie importantes grossissent rapidement les cours d'eau . Nous constatons à 10 heures, que le ruisseau "Le Cougnets", déverse des eaux noires chargées de stérile noir . Le Salat coule, mais nous paraît plus calme et de couleur ocre .

Devant ces faits, nous continuons le service en effectuant la visite du canton . Nous constatons que les chutes de pluie sont plus importantes dans le secteur de Salau-Couflens . A Ustou, la situation est assez calme, le vent y souffle en tempête . Nous apprenons que des dégâts sont survenus à la station de Guzet-Neige . Nous y accédons et nous prenons contact avec les responsables . Des dégâts ont été occasionnés à l'hôtel en construction "Les Clarines" . Des caravanes ont été renversées et endommagées .

Dans la vallée d'Aulus-Ercé-Oust, "Le Garbet", la situation est calme .

Le même jour, à 15 heures, une nouvelle patrouille est envoyée en surveillance, avec mission de donner tout renseignement sur la situation . A 16 heures, cette patrouille communique, que le Salat est en forte crue et qu'il commence à sortir de son lit. Il a emporté des passerelles entre le lieu-dit "Pont de la Taule" et le village de SALAU, la chaussée sur le CD n° 3, commence à se dégrader .

...///...

Vu et transmis par le Commandant de Groupe ment

à Monsieur le Préfet de l'Ariège à Foix

A Foix

le 197..

Nous rendons compte immédiatement des faits, par message n° 678/2 et prévenons les services de l'Équipement .ces derniers mettent en place une signalisation interdisant la circulation sur le CD N° 3 , en amont du "Pont de la Taule".

Nous établissons aussitôt le message ETAROU n° 679/2 , qui est adressé à 16 heures à notre station radio de Saint-Girons.

A 19h30, ayant de nouveaux renseignements, nous rendons compte par message n° 680/2, que les 65 ouvriers de la Mine d'Anglade à Salau , ne pourront rejoindre leur lieu de travail . Il s'agit de l'équipe du matin du 8 Novembre 1982.

En raison des événements et de la gravité de la situation, une nouvelle patrouille est à nouveau envoyée en surveillance , sur l'ensemble de la circonscription . Une permanence radio est établie à la Compagnie de St-Girons .

A 22h40, nous adressons un nouveau message ETAROU n° 681/2, signalant que le CD N° 3 entre "Kercabanac" et SOUEIX - SEIX et "Pont de la Taule", est coupé . La circulation y est impossible , la route étant sous les eaux .

Nous signalons que les passerelles de SALAU - COUFLENS - SEIX , sont emportées par la crue du SALAT .

Durant ce service , nous procédons à l'évacuation de deux personnes âgées , à SEIX , Monsieur et Madame GONZALES , qui sont relogées à la maison de retraite de cette localité .

Nous prêtons main forte aux pompiers de Seix , ainsi qu'aux services de l'Équipement, afin d'aller baliser et interdire les accès inondés , tels que SOUEIX - ST-SERNIN - SEIX .

A 1 h 30, le CD N° 17 est à son tour inondé dans la traversée de Seix .Les services de l'Équipement étant débordés, nous prenons des panneaux et nous nous rendons à USTOU, par le Col de La Trappe . La vallée de l'ALET , étant inondée , nous bloquons la route à "Le Trein d'Ustou" . Le ruisseau de "Bielle d'Ustou" est sorti de son lit et raviné le CD N° 8. De retour à Seix, à 2 heures , nous constatons que la décrue s'amorce .

Le 8 Novembre 1982, à 6 heures, une patrouille de reconnaissance est dépêchée dans les communes de Soueix-Seix-Couflens-Ustou et rend compte de la situation et des dégâts. Le CD N° 3 a subi des dégâts considérables, notamment à partir du village de SEIX, en direction de COUFLENS . La patrouille progresse jusqu'à 1 Km 500 en amont du hameau du "Pont de la Taule", où le CD N° 3 est emporté en totalité , sur une longueur de 150 mètres environ .

A 7 h 30, nous rendons compte de la situation par message radio n° 682/2 .

A 8 heures, par l'intermédiaire du radio-téléphone du relai de télévision, situé près de la mine d'Anglade, seul moyen de liaison, nous apprenons que le village de Salau est totalement isolé . Il n'y a aucune victime, les dégâts sont considérables .L'église a été en partie détruite, seul le clocher subsiste .Le préau de l'école est en partie effondré. Trois sépultures ont été emportées . La passerelle accédant à l'école est en partie détruite , trois chalets situés en bordure du ruisseau "Le Cougnets", sont en partie ou totalement détruits. Un bâtiment H.L.M. de la mine a été évacué . Le terrain de tennis est emporté .Le téléphone est coupé et seuls les H.L.M sont alimentés en électricité .

Aucune nouvelle ne peut être obtenue du village de COUFLENS .

La patrouille envoyée sur COUFLENS, nous apprend , qu'il n'y a pas de victimes ,mais la population est isolée ,tant

en direction de Salau que de Seix . L'électricité , le téléphone l'eau potable sont coupés . La population manque de pain .

A 9 heures, un militaire de la brigade d'Oust , accompagne Monsieur le Sous Préfet de St-Girons sur les lieux . Après les premières constatations , Monsieur le Sous-Préfet se rend à la mairie de SEIX, où en présence de Monsieur BARROT , Conseiller Général et maire de Seix, Monsieur FAURE, Directeur de la Mine d'Anglade, l'Adjudant-Chef LACASIA, Commandant la Compagnie de Gendarmerie par intérim , à Saint-Girons , une réunion se tient.

A 11 heures, nous recevons l'ordre, qu'une patrouille formée de trois militaires , se rende à COUFLENS et ensuite SALAU .

Nous emportons du pain, pour un premier ravitaillement à Couflens et en cours de route , effectuons le reportage photographique des principaux dégâts (Voir planche photographique).

A 12 heures, nous atteignons Couflens et effectuons le dégagement de l'accès à la demeure de Madame RAUFASTE, personne âgée et handicapée . Nous procédons au déblaiement de la boue et au ravitaillement en gaz-oil (chauffage) .

A Couflens, des dégâts ont été occasionnés à la passerelle et aux fondations de l'église . Les boues ont envahi de nombreuses caves et maisons .

Par la suite, la patrouille continue sa progression sur Salau, où elle arrive à 15 heures . La route est emportée en plusieurs endroits . Les dégâts sont très importants / La route accédant à la Mine est coupée par un éboulement .

A 17 heures, le 8.11.1982, une deuxième patrouille de militaires de la brigade d'Oust , arrive à Salau . Dans le village , les premiers travaux de déblaiement de la route commencent, grâce à deux engins appartenant à la Mine d'Anglade .

A 17 h30, un hélicoptère (Dauphin), de la Protection Civile effectue une rotation de reconnaissance avec ravitaillement (pain - lait - eau) .

Trois militaires sont évacués sur la brigade . Par cette rotation, nous évacuons , Monsieur AGULLO, Aurélien , victime d'un malaise cardiaque , sur l'hôpital de St-Girons.

Une équipe de deux militaires de la brigade d'Oust , demeure sur les lieux pour effectuer le bilan des dégâts et maintenir la liaison au moyen du radio téléphone et du poste portatif brigade.

A 19 heures, nous établissons une liaison avec la brigade d'Oust, où après contact avec Monsieur DENAT , adjoint au maire de Couflens, la liste des produits nécessaires pour le ravitaillement des personnes de Salau (45 familles - 138 personnes dont 30 enfants) est transmise .

Durant la soirée nous nous occupons avec l'aide de bénévoles de répartir le ravitaillement , collecter le courrier , les commandes de produits pharmaceutiques et autres denrées . Nous établissons une liste des dégâts et des sinistrés .

Le 9 Novembre 1982, 7 h 30, depuis le relai-radio, atteint grâce à l'obligeance des gens de la Mine, nous rendons compte de l'ensemble de la situation , une liste de produits (ravitaillement) est transmise à la brigade d'Oust . Des renseignements ont pu être recueillis quant au nombre des personnes bloquées à COUFLENS et environs .

- COUFLENS 10 familles (25 habitants)
- ANGOULS 3 familles (11 habitants)
- FAUP-RIEU-CASTERAS-CAP VERT 8 familles (25 habitants)

Sur le chemin du retour vers Salau, nous nous rendons dans la vallée du Salat, à "Neuf Fontaines", pour nous assurer de la personne du Général LOUBET, que nous n'avions pu joindre la veille . Les dégâts survenus dans cette vallée sont importants, la piste a été dévastée sur plusieurs centaines de mètres . Une

coulée est descendue dans le Salat et forme un barrage d'arbres et de rochers . Le Général LOUBET , n'a pas eu de problèmes , mais son véhicule est bloqué sur la piste forestière entre deux affaissements .

Revenus à Salau, nous aidons au déménagement des chalets et au recueil des objets pouvant être sauvés à l'église . Nous réceptionnons un deuxième envoi de vivres à 11 heures , transporté par hélicoptère . Ces vivres sont distribués sous la responsabilité de Monsieur DENAT , adjoint au maire , par des bénévoles .

Au moyen de l'hélicoptère, nous faisons évacuer les personnes isolées suivantes : Monsieur RICH - Madame et Monsieur DUFFORT, Brigitte et Jean-Pierre . Ces personnes sont déposées à Foix, l'hélicoptère s'y rendant pour effectuer le plein de carburant .

A 13 h 40, nous réceptionnons une nouvelle rotation hélico transportant les dépanneurs E.D.F. et du matériel . Nous faisons évacuer les personnes suivantes : Mesdemoiselles RANCHER, Sylvie et Christine - Monsieur DESPARRAINS , Michel .

Durant la journée, nous effectuons la surveillance des lieux et recueillons auprès des responsables les renseignements concernant les nouveaux besoins en vivres pour la journée suivante .

A 15 heures, une nouvelle équipe est amenée toujours par hélicoptère (réparateurs eau et téléphone) .

A 15 h 30, nous réceptionnons une nouvelle rotation hélico, amenant sur les lieux , Monsieur le PREFET de l'Ariège à Foix, Monsieur le Lieutenant-Colonel , Commandant le Groupement de Gendarmerie de l'Ariège à Foix , venus inspecter les lieux . A 17 h30, par une rotation supplémentaire , nous sommes évacués sur Oust . Un troisième militaire arrivé dans l'après-midi rejoint le "Pont de la Taule" , à pied , escortant des personnes âgées jusqu'à Couflens .

Dès le retour à Oust, après accord avec le pilote de l'hélicoptère et le responsable de la Protection Civile à Foix , Monsieur le Commandant CAMBONI , nous prenons contact avec l'adjoint au maire de Seix , Monsieur GASTON-TOUREILLE , les responsables des services des Eaux - E.D.F. PTT . Nous prenons en compte les opérations de ravitaillement . Les commerçants du canton , contactés par nos soins , apportent le ravitaillement le matin , à 8 heures, devant la brigade d'Oust . Les administrations concernées font la même opération , pour le matériel , le courrier et les équipes de dépannage . L'hélicoptère est donc à pied d'oeuvre le 10 Novembre 1982 , à 9 h30 .

Nous effectuons une mission de ravitaillement sur Salau , le Commandant de brigade reprenant contact avec les autorités des deux communes .

A 10 heures, nous effectuons une rotation sur Couflens (DZ d'Angoules), pour ravitaillement , une troisième rotation apportant à l'aide d'un filet 400 litres de gaz-oil pour l'engin de l'entreprise PIFFERO , bloqué à Couflens et qui peut de ce fait travailler à la remise en état de la route en direction de Seix .

Nous évacuons en même temps lors des retours : à 10 h10 9 personnes - à 11 heures , 5 personnes (liste conservée par le pilote) .

...///...

A 11 h 30 , le 9 Novembre 1982, trois rotations sont effectuées sur Salau , apportant vivres , courriers , dépanneurs docteur VERGE de Seix , infirmière , matériel . Nous évacuons alors , une personne sur OUST (Mademoiselle RICH) .

A 12 heures , l'hélicoptère de la Protection Civile quitte les lieux . A 12 h 30 , nous réceptionnons l'hélicoptère E.D.F (Ecureuil), transportant des dépanneurs et du courrier que nous remettons à Monsieur DENAT , adjoint au maire .

A Salau et Couflens , les responsables , Messieurs DENAT pour Salau - Monsieur RAUFASTE à Couflens - ROHIECZNY , Mine d'Anglade , organisent le ravitaillement , le téléphone étant rétabli sur 4 points ils transmettent à la brigade d'Oust leurs besoins pour les jours suivants .

Durant ce temps, les services de l'Equipement, les entreprises de travaux publics - MALLET-ESTAQUE-PIFFERO et la SMA (Sté Minière d'Anglade), mettent tout en oeuvre pour déblayer et tracer une piste , afin de relier par voie routière les villages isolés .

En fin d'après midi, le 10 Novembre 1982, les entreprises employées à la réfection de la chaussée font la jonction avec le village de Couflens , permettant ainsi le ravitaillement par voie routière avec véhicules tout terrain .

Le 11 Novembre 1982, aucune rotation hélicoptère n'est effectuée . Les entreprises continuent leurs travaux en vue de réaliser la jonction sur Salau . Le soir même cette opération est effectuée , mais le passage n'est pas possible . Deux patrouilles gendarmerie sont envoyées durant cette journée pour rendre compte de l'état des travaux .

Le 12 Novembre 1982, à 9 heures, l'hélicoptère (Lama) de la gendarmerie se pose devant la brigade d'Oust . Nous effectuons alors quatre nouvelles rotations de ravitaillement à destination de Salau . Nous profitons de la présence de l'hélicoptère pour effectuer des prises de vues aériennes dans le cirque d'Anglade, vallée du "Cougnets", d'où sont parties les boues provenant de la mine (voir planche photographique) .

Pendant ce temps, nous envoyons une patrouille pour effectuer une mission de ravitaillement, par la piste ouverte , à l'aide d'une jeep , sur Couflens .

Le même jour , à 14h30, nous amenons Monsieur le Sous-Préfet de St-Girons, ainsi que Monsieur IBANES , député de l'arrondissement dans la zone sinistrée, pour une tournée d'inspection et prise de contact avec les élus locaux .

Nous prenons contact avec les parents des deux localités et participons à l'évacuation des enfants devant se rendre dans les écoles situées à Seix-St-Girons-Foix-Toulouse . Certains des enfants devant aller à l'école de Seix sont hébergés parmi les familles demeurant à Oust-Seix-Soueix . Deux enfants sont hébergés à la brigade d'Oust .

Tous les enfants rejoignent leurs familles à Salau et Couflens dès le Samedi suivant, le transport pouvant alors être entrepris , sans gêne pour les travaux en cours . Au total 21 enfants sont évacués et recueillis .

Le 13 Novembre 1982, nous assurons une dernière liaison (ravitaillement - courrier) sur Couflens à l'aide d'un véhicule Renault 4/4 prêté par la Compagnie de St-Girons .

...///...

Le 14 Novembre 1982, à 16 h 45, nous adressons le message ETAROU n° 688/2 - "CD n° 3 en amont de Seix, en direction de Couflens, réouvert à la circulation sur une voie". Une signalisation est mise en place sur l'ensemble de l'itinéraire, par les services de l'Equipement, limitant la vitesse à 45 Km/h et le poids des véhicules à 15 tonnes. Des protections ont également été installées pour protéger les points d'affaissement de terrain et autres endroits dangereux.

Le Lundi 15 Novembre 1982, la circulation étant en partie rétablie sur le CD n° 3, 74 des employés de la Mine d'Anglade, soit environ la moitié du personnel peut reprendre le travail, pour remettre les installations en route.

Ce même jour, nous constituons deux patrouilles, qui depuis le lieu-dit "Kercabanac", effectuent l'inventaire détaillé des dégâts et destructions survenus sur l'ensemble du canton.

Lors de ces opérations, nous prenons contact avec Monsieur TOUREILLE, adjoint au maire de Seix, Monsieur SERVAT maire d'Ustou, Monsieur SOUQUET, maire de Soueix, Monsieur DAIDIE, maire de Couflens.

Notons que les inondations, sans être aussi importantes, ont créé de nombreux dégâts dans la vallée de l'ALET, commune d'USTOU, où de nombreuses passerelles ont été emportées. Les dégâts survenus sont très importants, sur les chaussées, chemins, biens particuliers etc ...

Les populations n'ont toutefois pas été isolées et dès le 8 Novembre, la circulation était rétablie dans ce secteur.

Le 15.11.1982, les services postaux, les lignes téléphoniques, l'électricité, l'eau, sont en totalité rétablis.

Le Mardi 16 Novembre 1982, avec l'accord de Madame l'Inspectrice de l'Enseignement Primaire de St-Girons, l'école communale ne pouvant être utilisée, les deux classes, soient 23 élèves, sont transférées à la maison des jeunes de Salau. (message 691/2 du 15.11.1982).

Le 22 Novembre 1982, l'ensemble du personnel de la Mine d'Anglade peut reprendre son travail.

BILAN DES OPERATIONS DE SECOURS ET DE RAVITAILLEMENT .

Au cours des opérations de secours et de ravitaillement effectuées dans la vallée du Salat, agglomérations de Salau et Couflens, le décompte des rotations est le suivant.

Hélicoptère Protection Civile = 12 rotations
Hélicoptère E.D.F = 3 rotations
Hélicoptère Gendarmerie = 4 rotations
Liaisons de ravitaillement avec véhicule = 3

Nombre de personnes évacuées dans les zones sinistrées :

Hélicoptère = 22 personnes évacuées
Véhicule = 3 - id -
Nuit du 7 au 8.II.82 = 2 personnes évacuées à Seix
Total des personnes secourues = 27 personnes .

Opérations de ravitaillement ; Quantités transportées par hélicoptère :

...///...

Eau = 590 kgs
Lait = 350 Kgs
Pain = 230 Kgs
Vin = 200 Kgs
Légumes - viande - divers
= 1370 Kgs
Total = 2740 Kgs

Matériels divers = 200 litres essence
400 litres gaz-oil
4 tourets de cables

Matériels pour réparations et personnels .

LISTE DES DEGATS :

- Biens publics :

- C.D. n° 3 de SEIX à SALAU , cinq coupures importantes et de nombreux éboulements de la route ayant partiellement endommagé la partie carrossable et sous cavé la chaussée .

- Ruptures des lignes téléphoniques qui bordent cette voie avec de nombreux poteaux emportés , brisés ou descellés .

- A SALAU :

- Eglise détruite (seul reste le clocher).
- Préau de l'école communale en partie emporté .
- Passerelle de l'école emportée en son milieu .
- Angle sud du cimetière éboulé avec ~~deux~~ trois sépultures emportées .
- Abri arrêt de car en partie détruit .

- A COUFLENS :

- Eglise sous cavée .
- Passerelles emportées : à Rumau - Esbouriés - Angouls Galèdre .
- Passerelle de l'église endommagée .

- A SEIX :

- Passerelles emportées à Pont de la Taule - Coume-Caude - Raoures et dans le village .

- Biens privés :

- Route d'accès à la mine d'Anglade emportée au niveau de la laverie du minerai .
- 3 châteaux en partie détruits et un sous cavé , propriété de la société minière d'Anglade .
- 12 maisons inondées au rez-de-chaussée et envahies par les boues et pierres .
- 1 grange détruite .
- 4 garages endommagés .
- 1 caravane détruite.
- Barrage et canal de la centrale hydroélectrique , propriété EDF emporté ou en partie détruit .

- A COUFLENS :

- 9 passerelles emportées .
- 5 maisons inondées au rez-de-chaussée et envahies par les boues .
- 3 granges en partie détruites .

- A SEIX :

- 16 maisons inondées au rez-de-chaussée et envahies par les boues .

- Boulangerie MUNOZ et entrepôts matériaux de construction MARTRES , importants dégâts .
- 2 cabanons abris endommagés .
- A SOUEIX :
- 1 maison inondée .
- Digue centrale hydroélectrique BORDES-PAGES en partie détruite .

Tous ces dégâts ont été recensés dans la vallée du Haut-Salat . Il est à noter toutefois que l'inondation a également occasionné des dommages dans la vallée où coule la rivière l' ALET , commune d' USTOU .

- Biens publics :
- CD n° 8 éboulé sur 5 mètres au lieu-dit "La Bincarède"
- Ponts de l'Espissere et de la mine de Carbauère emportés - Pont de Tourté endommagé .
- CD n° 38 , affaissements aux lieux dits - Pont de l'Arial - Rouze d'Ustou - Bourdax - Stillom d'en bas .
- Biens privés :
- 4 passerelles emportées ou endommagées .
- 8 maisons inondées .
- 1 grange endommagée .

A noter les dégâts causés par la tempête sur la station de Guzet-Neige .

- 4 caravanes emportées ou endommagées .
- Toiture de l'Hôtel "Les Clarines" en construction emportée .

CLOTURE DU PROCES VERBAL

EXPEDITIONS :

- La Première : (avec copie certifiée conforme)
à Monsieur le Procureur de la République
à FOIX .
- La Deuxième : à Monsieur le PREFET de l'ARIEGE
à FOIX .
- La Troisième : Aux Archives .

Fait et clos à OUST , le 5 Janvier 1983 .

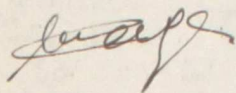
L'Adjudant-Chef LACASIA
O.P.J.

L' Adjudant SOLDA
O.P.J.

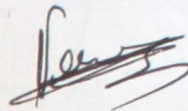
Le gendarme MOUJIL
O.P.J.

Le gendarme TRESCAZES
A.P.J.

Le gendarme FAGONDE
A.P.J.



Le gendarme VENDOZE
A.P.J.



Le gendarme LOUBET
A.P.J.



Le gendarme TALRICH
A.P.J.

